Image not found or type unknown

separation et droits au niveau du menage

Par **MAXILOU95**, le **08/07/2012** à **21:35**

bjr,
voila mon mari a quitter le domicile depuis fevrier mais officiellement il vient seulement de faire le changement jusqu' a ce jour j avais acces aux comptes mais depuis le 1er juillet tout couper ne paye plus les facture de la maison sauf le credit de sa voiture et assurance je me retrouve sans rien il a entamer aucune procedure alors que moi j ai depose un dossier chez mon avocate mais en attendant que puis je faire a t il le droit de plus payer les facture ou de me verser quoi que soit pour nourrir ses enfants sachant que je suis au chomage depuis le 1 juillet car il habite avec sa poule mais rien officielle aux yeux de la loi

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés